

AVIS N°011-2024 / DC/BR / DG ------TPCI 5,90 % 2022-2037

Paiement des intérêts annuels

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique de la Côte d'Ivoire procédera, le 01 février 2024, au paiement des intérêts annuels de l'emprunt obligataire dénommé « TPCI 5,90% 2022-2037 » pour un montant total net d'impôt de 9 735 000 000 FCFA (Neuf milliards sept cent trentecinq millions de Francs CFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : United Capital for Africa S.A., 01 BP 8690 RP, Tél./Fax : (229) 21 31 00 21 Email : <u>uca@ucasgi.com</u>

Fait à Abidjan, le 19 janvier 2024

Le Directeur Général

* DC / BR * Banque

Reglement

LE DIRECTEUR

Birabim DIOUF

Afrique de l'Ouest UEMOA



RC : CI-ABJ-1997-B-208436 - CC : 9819726-E Tél. : (225) 27 20 33 29 60 - Email : dcbr@dcbruemoa.org